

RAPPORT N° 05/1-48
au Conseil Municipal

OBJET

**RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION
DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
SUITE A UNE VACANCE DE POSTE
(Article 22 du Code des Marchés Publics)**

Après le renouvellement du Conseil Municipal en mars 2001 et en application des dispositions de l'Article 22 du Code des Marchés Publics, il a été procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres, comme suit :

- cinq titulaires issus du Conseil Municipal, élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;
- cinq suppléants, élus suivant les mêmes modalités.

A la suite de la démission de Monsieur Alain ARMAND (membre suppléant de ladite Commission) de son poste de Conseiller Municipal, il s'avère nécessaire de procéder au renouvellement de la composition de la Commission d'Appel d'Offres.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



LE DEPUTE-MAIRE

René-Paul VICTORIA

DELIBERATION N° 05/1-48
du Conseil Municipal
en séance du vendredi 11 mars 2005

OBJET

**RENOUVELLEMENT DE LA COMPOSITION
DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
SUITE A UNE VACANCE DE POSTE
(Article 22 du Code des Marchés Publics)**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et aux libertés des Communes, des Départements et des Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code des Marchés Publics, notamment l'Article 22 ;

Sur le RAPPORT N° 05/1-48 du Député-Maire ;

APRES EN AVOIR DELIBERE

**(au scrutin secret
à la représentation proportionnelle au plus fort reste)**

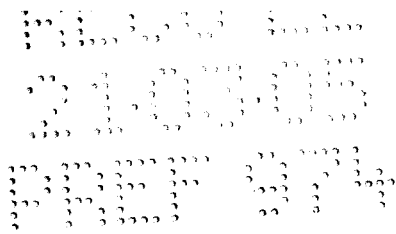
Approuve à l'unanimité des votants la répartition des sièges à pourvoir au sein de la Commission d'Appel d'offres aux différents groupes composant l'Assemblée, à savoir :

- | | | | |
|----|---------------------------------------|---|-------------------------------|
| 1/ | du groupe «Mieux Vivre à Saint-Denis» | → | 3 titulaires et 3 suppléants, |
| 2/ | du groupe «Saint-Denis Ensemble» | → | 1 titulaire et 1 suppléant, |
| 3/ | du groupe «Rassemblement Dionysien» | → | 1 titulaire et 1 suppléant, |

Il a été procédé à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;

Le dépouillement des suffrages a donné les résultats suivants :

- | | | |
|---------------------------------|---|-----------------------------------|
| Nombre de bulletins collectés : | → | 40 |
| Nombre de suffrages obtenus : | → | confer tableau détaillé ci-après. |



Titulaires	Groupes	
- Jean-Claude PAYET	«Mieux Vivre à Saint-Denis»	40
- Daniel POUNY	«Mieux Vivre à Saint-Denis»	40
- Antoine Henri LAURET	«Mieux Vivre à Saint-Denis»	40
- Nicole LAURET	«Saint-Denis Ensemble»	40
- Emmanuel HOARAU	«Rassemblement Dionysien»	40

Suppléants	Groupes	
- Jean Hugues POYNIN	«Mieux Vivre à Saint-Denis»	40
- Pascal HO-CHUI	«Mieux Vivre à Saint-Denis»	40
- Gino PONIN-BALLOM	«Mieux Vivre à Saint-Denis»	38
- Christian ALBANY	«Saint-Denis Ensemble»	38
- Sudel FUMA	«Rassemblement Dionysien»	40

Les membres du Conseil Municipal dont les noms sont cités ci-dessus sont proclamés élus pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 18 MAR. 2005



DEPUTE-MAIRE
René-Paul VICTORIA
René-Paul VICTORIA